

TVJ

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
Présidence de la République

-----  
Commission Nationale Anti-Corruption  
(CONAC)

Tél. : (237) 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94

Ligne verte : 1517 Fax : (237) 222 20 37 30

B.P: 33 200 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
Presidency of the Republic

-----  
National Anti-Corruption Commission  
(NACC)

WhatsApp : (237) 658 26 26 82

URL : [http : // www.conac.cm](http://www.conac.cm)

Mailto: [info@conac.cm](mailto:info@conac.cm)

**SEMINAIRE DE FORMATION À L'OCCASION DE LA  
COMMÉMORATION DE LA 21<sup>e</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE  
INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION  
LE 9 DÉCEMBRE 2024 À BAFOUSSAM**

**DISCOURS DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DE LA CONAC  
Rév. Dr Dieudonné MASSI GAMS**

**Bafoussam, le 10 décembre 2024**

**Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Ouest,**  
**Monsieur le Préfet de la Mifi,**  
**Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Ouest**  
**Messieurs les Sous-préfets de Bafoussam 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>**  
**Monsieur le Maire de la Ville de Bafoussam,**  
**Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Cellules de Lutte**  
**Contre la Corruption,**  
**Distingué(e)s invité(e)s,**  
**Mesdames et Messieurs.**

Permettez-nous d'adresser nos sincèrement remerciements à Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Ouest pour toutes les dispositions prises, en vue du déroulement harmonieux des activités marquant l'édition 2024 de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption. Celles-ci ont débuté depuis hier lundi 9 décembre 2024 par une marche de sensibilisation, à laquelle plusieurs d'entre nous ont pris part.

Nous remercions également Monsieur le Maire de la ville de Bafoussam, pour cet auguste cadre gracieusement mis à la disposition de la CONAC et pour ses propos très aimables à notre endroit.

Nos remerciements vont également à l'endroit des Présidentes, Présidents et membres des Cellules de Lutte Contre la Corruption, engagés depuis quelques années déjà dans cette mouvance de sensibilisation et formation en vue d'asseoir l'intégrité et la redevabilité dans le fonctionnement de nos institutions, qu'elles soient publiques ou privées.

**Mesdames et Messieurs.**

Nous vous prions de vous lever un instant pour observer une minute de silence en la mémoire d'un des nôtres, **Monsieur BENDEGUE Jean Marie**

**Vianney**, Inspecteur Général du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, décédé le 25 novembre 2024.

**MERCI.**

**Monsieur le Gouverneur,**

**Mesdames et Messieurs,**

L'une des causes du retard au développement et de certaines instabilités institutionnelles à travers le monde aujourd'hui est la corruption, de surcroît de notre pays. Ce mal est connu pour ses effets néfastes sur les efforts de développement économique, infrastructurel, d'équité et de justice dans les sociétés humaines.

Conscientes des ravages de cette gangrène, les Nations Unies ont jugé urgent d'envisager des voies et moyens pour prévenir et combattre efficacement la corruption.

C'est pourquoi, le 31 octobre 2003, l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté la Convention des Nations contre la Corruption, dont l'objectif est de renforcer les mesures de lutte contre la corruption, de promouvoir l'intégrité et de faciliter la coopération internationale pour mieux faire face à ce phénomène transnational.

Le 9 décembre a été, par la même occasion, déclaré Journée Internationale de Lutte contre la Corruption pour sensibiliser le public aux effets néfastes de ce mal social, afin de maintenir en éveil les acteurs de lutte que nous sommes et pour faire connaître le rôle de la Convention que nous venons d'évoquer, notamment la Convention des Nations contre la corruption.

La 21<sup>e</sup> édition de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption est placée sous le thème mondial : « *S'unir avec la jeunesse contre la corruption : Former l'intégrité de demain* ».

Il découle clairement de ce thème que l'intégrité, que nous avons toujours présentée comme l'arme redoutable pour lutter contre la corruption, est le fondement de la bonne gouvernance. Réussir à transmettre cette vision patriotique aux jeunes générations, c'est, à coup sûr, gagner la lutte contre cette gangrène.

**Monsieur le Gouverneur,**

**Mesdames et Messieurs,**

L'intégrité se cultive par une éducation à cette valeur et se renforce par des outils de promotion de la transparence à travers la dématérialisation des procédures et des services non monnayés des usagers. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la thématique principale de ce séminaire de formation est : « Le Cameroon On Line E-procurement System (COLEPS) comme outil de lutte contre la corruption dans la commande publique ». Cette thématique est importante pour la CONAC et les autres acteurs de la lutte contre la corruption.

Premièrement, les Marchés Publics, de manière plus générale la commande publique, constituent un domaine vulnérable à la corruption en raison du fait qu'ils mettent en jeu d'importantes ressources financières du budget de l'Etat.

Deuxièmement, nous sommes à quelques jours d'un nouvel exercice budgétaire.

Et troisième, la CONAC est investie, en vertu de son Décret organique, de la mission de procéder au contrôle physico-financier de l'exécution des projets ainsi qu'à l'évaluation des conditions de passation des marchés publics.

En plus de la thématique relative au COLEPS comme outil de lutte contre la corruption dans la commande publique, nous aborderons également des thématiques relatives :

- aux « Données des Initiatives à Résultats Rapides »,
- à la conduite du changement et

- à la nouvelle approche d'élaboration du Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption.

S'agissant notamment des Initiatives à Résultats Rapides, qui constituent une approche originale de résolution du problème de gouvernance en 100 jours, la CONAC a, par le passé, réalisé des résultats louables avec plusieurs Ministères et établissements publics. Malheureusement, cet engouement s'est émoussé au fil du temps. Nous espérons pouvoir, avec votre contribution en votre qualité de leaders stratégiques de l'implémentation des IRR, donner un nouvel élan à cette approche qui a fait ses preuves dans la lutte contre la corruption dans notre pays.

**Monsieur le Gouverneur,**

**Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes donc heureux de savoir que les Cellules de lutte contre la corruption réussissent à relever le défi de la constance en termes de participation à nos rencontres de réflexion hors de nos différents lieux de travail. La lutte contre la corruption nécessite constance et proximité et passion.

Cet engagement de chacun et chacune d'entre vous à apporter sa contribution personnelle et celle de l'institution qui l'emploie est adossé, soyez-en rassurés, à la volonté du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, d'éradiquer ce mal dans notre pays. Volonté encore réaffirmée le 31 décembre 2023, dans son adresse à la Nation. Nous citons : « **La lutte contre la corruption et les détournements de deniers publics est, très clairement, un impératif pour la préservation des ressources publiques. Elle va connaître une intensification notable au cours de l'année qui s'annonce.** »

Le thème International de cette 21<sup>e</sup> édition de la Journée Internationale de lutte contre la corruption invite les 190 Etats parties à la Convention des Nations

Unies Contre la corruption à mobiliser la jeunesse sur la voie de l'intégrité. Tout en œuvrant dans le sens du thème international, la CONAC place cette édition, comme nous l'avons dit hier, sous le thème national « **Faisons de l'éthique et de l'intégrité le moteur de l'émergence de notre pays** »

**Monsieur le Gouverneur,**

**Mesdames et Messieurs,**

En souhaitant à chacun et chacune une fructueuse participation à ce séminaire appelé à outiller les acteurs majeurs de la lutte contre la corruption dans notre pays, nous vous remercions de votre aimable attention. /-